

# Initiatives pédagogiques «3R»

Revaloriser l'enseignement universitaire par des pratiques innovantes

Réenchanter la démocratie et la citoyenneté

Réaffirmer la place de l'université dans la cité



École de droit



## Sommaire

Anne-Emmanuelle Bourgaux, qui est-ce ?	3
Escape Room électoral	4
Laboratoire démocratique	5
Labovir-IUS	6
Les assemblées constituantes	7
La Ligue des assesseurs	8
Game Of Thrones en Hainaut	9
IUSbox	10
En 2023-2024...	11



© JC Guillaume- La Libre

Anne-Emmanuelle Bourgaux est docteure en droit de l'Université libre Bruxelles. Elle est constitutionnaliste à l'Université de Mons et professeure d'Histoire du Droit, Droits et Libertés et Droit constitutionnel à l'École de Droit UMONS-ULB.

Ses sujets de recherches portent sur le droit politique, plus précisément les rapports entre le droit, la démocratie et le fédéralisme.

Dans ses recherches et ses enseignements, la valorisation de la citoyenneté, la défense de la démocratie et la promotion de l'égalité sont centrales.

De la théorie à la pratique, elle développe des Initiatives Pédagogiques « 3 R » et organise de nombreuses activités à destination des étudiant.e.s du Bachelier en Droit et d'un public extérieur toujours plus grand.

Escape Room Électoral, Laboratoire démocratique, LaborivIUS, assemblées constituantes, ... : toutes ces initiatives pédagogiques vous sont expliquées dans ce livret.

Découvrez aussi le programme de l'année 2023-2024 dans les pages suivantes.

## Escape Room électoral



Organisé pour la première fois en mai 2019 après avoir été présenté au Printemps des Sciences, l'Escape Room électoral a été pensé afin d'accompagner les jeune électeurs et électrices dans leurs premiers pas face à l'urne.

En effet, si le vote est obligatoire, la plupart des électeurs n'ont pas les clés permettant de déchiffrer les méandres du système politique belge qui est, avouons-le, assez complexe.

Comment voter valablement ? Quelle différence entre un vote blanc et un vote nul ? Quelles sont les assemblées élues directement et celles qui sont élues indirectement ?

De nombreuses questions complexes, auxquelles il est difficile de répondre, alors qu'elles ont une incidence cruciale sur notre acte électoral.

C'est dans l'optique d'impliquer nos étudiants et d'informer au mieux les nouveaux votants que cette initiative a été mise en place.

Les élèves de l'École de Droit ont présenté leur Escape Game à un public large, puis à des élèves de rhétorique, en utilisant une méthode ludique qui permet de les intéresser autant que de les informer : l'écart d'âge entre le public et les acteurs étant moindre, la compréhension était d'autant plus fluide.

## Laboratoire démocratique



Fruit de la première participation au Printemps des Sciences de l'École de Droit en 2018, le Laboratoire démocratique inspiré de Jules Verne est né du désir de prouver aux électeurs que le vote n'est pas inutile.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la révolution industrielle fait peur. Jules Verne transforme ses crachotements et ses chuintements en machines merveilleuses.

Au XXI<sup>ème</sup> siècle, la démocratie belge se grippe. Les étudiant.e.s de l'École de Droit transforment ses grincements et ses crisements en propositions démocratiques pétaradantes.

S'il a été constaté que notre jeunesse rêve de transformer profondément notre société, seul un jeune sur vingt pense que voter peut être un moyen de changer les choses. On parle souvent de modèle environnemental ou économique durable, mais un modèle constitutionnel durable n'est que trop rarement évoqué.

Dans ce laboratoire, les étudiants de l'École de Droit ont exposé leurs propositions démocratiques en s'inspirant de Jules Verne, auteur de renom.

Une initiative qui n'a pas manqué d'attirer les foules, les différentes propositions récoltant un total de près de 350 votes !

## Labovir-IUS



Le Labovir-IUS est un projet qui a pris sa place dans le cadre du confinement qui a accompagné la pandémie de la Covid-19.

Son objectif est d'observer l'évolution du droit positif adopté dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

A cet effet, il a lieu chaque semaine, depuis mars 2020. Il a accompagné les étudiants naviguant entre confinement dur, déconfinement progressif et reconfinement larvé.

Sur le plan pédagogique, le Labovir-IUS est une initiative participative, composée de rencontre prof-étudiant.e.s de tous niveaux, d'un atelier en ligne sur Discord et basé sur l'observatoire du réel : plus de 100 cas pratiques, 25 décisions de jurisprudence et 55 arrêts Covid-19

Sur le plan juridique, le Labovir-IUS est un observatoire qui permet de suivre l'évolution du droit de la crise adopté pour répondre à la pandémie Covid-19. Ce projet a permis d'analyser chaque arrêté depuis le confinement, d'évaluer la Loi Pandémie, de réaliser quatre consultations juridique et bien d'autre expériences qui auront permis à tous de s'enrichir.

## Les assemblées constituantes



Les assemblées constituintes ont été mises en place pour la première fois en avril 2015. Réunissant les étudiant.e.s de 2<sup>ème</sup> année de Bachelier en Droit, elles s'articulent en quatre étapes:

- Un thème constitutionnel
- Des propositions de révision constitutionnelle élaborées par les étudiant.es
- Un débat constitutionnel public
- Un vote

Pour chaque édition le sujet change, s'adaptant ainsi aux préoccupations constitutionnelles du moment.

Ainsi, plusieurs sujets ont déjà été lancés, tels que :

- Quel avenir pour la Belgique ? Monarchie ou République ? (2015)
- Quel avenir pour la Cour d'Assises ? Pour ou contre le jury populaire ? (2016)
- Comment relooker la procédure constitutionnelle ? (2022)

Le but est de provoquer le débat tout en impliquant le plus de personnes possible, de toutes les horizons : du professionnel de la justice au citoyen lambda, chacun peut exprimer son opinion et voter en faveur de la proposition qu'il ou elle juge la plus convaincante.

## Ligue des assesseurs



La Ligue des assesseurs est une initiative pédagogique qui a remporté le Prix de l'Innovation pédagogique en 2019.

Le premier but de cette ligue est de réconcilier la jeunesse avec la politique et les élections. En effet, un sondage démontre que près de 40% des Wallons n'iraient plus voter si cela n'était pas obligatoire.

Cette expérience permet aux étudiants de montrer leur implication dans la politique ainsi que de mettre en pratique la théorie vue au cours.

Suite à cette initiative, un rapport a été remis au monde politique afin d'expliquer le fonctionnement de l'assessorat, mais aussi le chemin pour en arriver là : l'accueil réservé par les communes, les formations proposées (s'il y en a eu), le déroulement du dépouillement, etc.

Un simulateur de vote a été mis en place. Les étudiant.e.s de l'École de Droit ont invité plusieurs classes du secondaire, ont présenté des candidats et récolté leurs votes en simulation des conditions électorales réelles. Une occasion pour la Ligue des assesseurs de s'entraîner avant le grand jour !

## Game of Thrones en Hainaut



Les étudiants de première année de l'École de Droit ont été soumis à un test en début d'année : à partir de portraits, quel(s) personnage(s) historique(s) reconnaissent-ils ?

Il est vite apparu que si les personnages de séries historiques célèbres n'avaient aucun secret pour eux, ils étaient pour autant incapables de reconnaître ceux qui ont forgé l'Histoire du Hainaut.

C'est à partir de ce constat que les étudiants se sont interrogés sur leur histoire, et ont battu les routes du Hainaut à la recherche des traces du passé qu'ils côtoient au quotidien sans plus les voir.

Pour peu qu'on y (re)plonge le regard, l'histoire du Hainaut est aussi passionnante qu'une série télévisée à gros budget. Pour peu qu'on s'y attarde, nos vestiges recèlent des trésors éblouissants. Pour peu qu'on les suive pas à pas, nos personnages historiques sont des formidables héros et héroïnes, dignes de toutes les fictions.

Trois saisons ont eu lieu, nous amenant tour à tour à jeter un regard nouveau sur le rôle des femmes, la place des villes, l'origine des bâtiments et l'évolution des institutions qui nous ont menés là où nous sommes aujourd'hui.

## Projet IUS-box



La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales a été signée le 4 novembre 1950. Depuis cette date, la Cour a constaté dans 198 affaires la violation par la Belgique d'au moins une de ses obligations prévues par la Convention.

Quels droits la Belgique a-t-elle violés ? Dans quel contexte ? La Belgique a-t-elle tiré des leçons de ces condamnations et modifié le droit pertinent et/ou ses pratiques ?

L'objectif de la IUS-box est de revenir sur ces différentes affaires pour se mettre au diapason de l'état des droits de l'homme en Belgique et prêter l'oreille aux changements juridiques que cela a induits (ou non) dans notre ordre interne.

Dans le cadre des exercices pratiques du cours de Droits et Libertés, les étudiants mettent en scène ces affaires, débattent et s'interrogent : comment la Belgique pourrait-elle mieux protéger les droits et libertés de ses citoyens et citoyennes ?



## En 2023-2024...

Pour visibiliser l'histoire des femmes en Hainaut, les étudiant.e.s du premier bloc alimentent un compte instagram consacré aux rôles des femmes en Hainaut de 476 à 1830.

De Waudru à Marie de Bourgogne, en passant par Philippa de Hainaut, Marie de Hongrie et Christine de Lalaing, l'histoire du Hainaut est féminine.

2024, année de toutes les élections. Comme un électeur averti en vaut deux, cet escape room électorale familiarise les étudiants de l'École de Droit et de rétho à la complexité électorale belge en détournant la série «La casa de papel».

Quelles assemblées sont renouvelées ? Quelles différences entre élections directe et indirecte ?

Comment voter valablement ?

Les étudiant.e.s de l'École de Droit deviennent les héros des scrutins 2024.

Pour la première fois, les étudiant.e.s de l'École de droit envisagent de participer à ce concours qui est organisé chaque années au Conseil d'Etat entre toutes les universités francophones et néerlandophones du pays.

Rédiger des mémoires, prendre la parole en public, répondre aux arguments de la partie adverse : les challenges portent haut les couleurs de l'École de Droit !

## Les «3R», qu'est-ce que c'est ?

Les initiatives pédagogiques organisées par l'École de Droit, aussi appelées Initiatives pédagogiques «3R», se basent sur trois principes fondamentaux ;

- **Revaloriser l'enseignement universitaire par des pratiques innovantes** : de nos jours, les jeunes sont capables de mobiliser ressources insoupçonnées pour atteindre leurs objectifs. Sachant cela, nous plaçons l'étudiant.e au centre de nos projets, pas seulement en qualité de spectateur mais bel et bien en tant qu'acteur, afin de les former à la matière en innovant.

- **Réenchanter la démocratie et la citoyenneté** : élaborer des projets participatifs permet aux étudiant.e.s de vivre des expériences concrètes de citoyenneté, mêlant ainsi la théorie à la pratique. Ouvrir ces projets pédagogiques à la cité permet de réenchanter la démocratie, à l'heure où son état critique est sur toutes les bouches.

- **Réaffirmer la place de l'université dans la cité** : ces projets permettent aux étudiants de s'ouvrir à la cité et de s'y impliquer. Ils ouvrent les portes de leur école, battent les pavés de Mons et martèlent les routes du Hainaut, multipliant ainsi les rencontres. L'université joue son rôle de réflexion, d'impulsion dans la cité. La cité réinvestit l'université, profitant de sa plus-value, et la nourrit de ses réalités. Ce dialogue enrichit l'apprentissage des étudiant.e.s et, en retour, leur apprentissage enrichit la cité !